

# **MAKHEIA GROUP**

Société anonyme

89, avenue de la Grande Armée

75116 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription**

Assemblée générale mixte du 8 juillet 2020 – 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> résolutions

## MAKHEIA GROUP

Société anonyme

89, avenue de la Grande Armée  
75116 Paris

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription**

Assemblée générale mixte du 8 juillet 2020 – 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> résolutions

---

A l'Assemblée générale de la société MAKHEIA GROUP,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider une d'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires, et/ou d'actions ordinaires donnant droit à l'attribution d'autres actions ordinaires ou de titres de créance, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Conformément à l'article L. 228-93 du code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires à émettre par toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital de votre société ou dont votre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

Le montant nominal des augmentations du capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, ne pourra excéder 200% du capital au jour de la décision d'émission. Ce plafond tient compte du nombre supplémentaire de titres à créer dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délégation, dans les conditions prévues à l'article L. 225-135-1 du code de commerce, si vous adoptez la treizième résolution.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, la compétence pour décider une ou plusieurs émissions. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur l'émission proposée et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délégation, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

Par ailleurs, les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration, en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.

Paris-La Défense, le 22 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benjamin Haddad', is written over a large, stylized blue scribble that spans across the signature area.

Benjamin HADDAD